L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL

(Trente-neuvième année)

SOMMAIRE

Cours de prônes sur la Liturgie. — I. Définition et importance de la liturgie, 5.
Sur les Epîtres du dimanche. — VIII. *Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie :* La charité, 7. — IX. *2e Dim. après l'Epiphanie :* Les dons de Dieu, 9.
Panégyrique de S. Hilaire. — Le disciple et le serviteur de la foi, 11.
Panégyrique de S. Antoine ermite. — L'homme de solitude enseignant le chemin du bonheur, 14.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

I

DÉFINITION ET IMPORTANCE DE LA LITURGIE

Mes frères,

Après vous avoir parlé successivement des vérités que nous devons croire, contenues dans le Symbole des Apôtres, des devoirs que nous devons pratiquer, exprimés par les commandements de Dieu et de l'Eglise ; après vous avoir exposé les moyens établis par Notre-Seigneur pour nous sanctifier, les sacrements, nous commençons aujourd'hui sur la liturgie une série de prônes très intéressants, qui vous rappelleront tout ce que je vous ai dit jusqu'ici et qui, en vous les rendant sensibles, vous aideront à mieux comprendre les vérités, les devoirs et les moyens de sanctification dont je vous ai entretenus.

I

La liturgie est en effet l'ensemble des rites et des cérémonies, des symboles et des prières prescrits par l'Eglise pour l'exercice régulier du culte public.

Or ces rites nous rappellent admirablement, tout d'abord, les vérités que nous devons croire et nous fournissent un excellent moyen de les professer extérieurement et publiquement. Ils justifient pleinement la belle maxime du pape S. Célestin : « *Legem credendi statuat lex supplicandi.* » Le cycle de nos fêtes liturgiques qui se renouvelle chaque année, nos églises avec leurs sculptures, leurs statues et leurs vitraux, toutes les cérémonies symboliques qui se déroulent pendant nos offices, sont comme un magnifique cours d'instruction qui parle aux yeux autant qu'aux oreilles et qui est à la portée de tous, des plus ignorants et des moins intelligents.

L'histoire raconte que lorsqu'il entra dans le baptistère de Reims, qu'on avait orné avec soin pour la cérémonie de son baptême, Clovis fut si émerveillé par la magnificence des décors, la beauté des chants, la majesté des cérémonies, que se tournant vers l'évêque S. Remi il lui dit : « Père, est-ce ici le Paradis que tu m'as promis ? — Non, mon fils, lui répondit le Saint, ce n'en est que la figure. » Pour lui et ses trois mille guerriers, les beautés de notre sainte liturgie illustraient admirablement les leçons que S. Remi leur avait données.

Nos cérémonies liturgiques sont pour les bons qui y assistent et surtout qui y prennent part, une occasion d'affirmer publiquement leur foi ; elles la réveillent chez les indifférents. Notre compatriote Diderot raconte dans ses lettres que chaque fois qu'il revenait à Langres il était remué et attendri par la pompe du culte catholique. Lorsque des fenêtres de la maison paternelle il voyait défiler, sur la place où se dresse aujourd'hui sa statue, la procession de la Fête-Dieu, avec son nombreux clergé, ses longues théories de thuriféraires et de fleuristes, son âme semblait revenir à cette religion qu'il outrageait dans ses écrits. Combien même d'âmes plongées dans l'hérésie et séparées de l'Eglise sont rentrées dans son sein, ramenées par les splendeurs de sa liturgie ! « J'ai connu, raconte le même Diderot, un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome et qui déclarait n'avoir jamais vu le Souverain Pontife officier dans l'église St-Pierre, au milieu des cardinaux et de toute la prélature romaine, sans devenir catholique ».

La sainte liturgie rend à notre foi un autre service encore. Elle en est le témoin et la gardienne. La plupart de nos cérémonies remontent à la plus haute antiquité. Quelques-unes ont été instituées par Notre-Seigneur lui-même, comme celles du baptême et de l'Eucharistie ; les autres l'ont été par les Apôtres ou en tout cas dès les premiers siècles de l'Eglise. Les vérités qu'elles traduisent et rendent sensibles étaient donc crues et enseignées dès cette époque. En s'incarnant, si je puis ainsi dire, dans les rites, les cérémonies et les prières en usage encore aujourd'hui, elles se sont trouvées fixées d'une façon authentique, comme le souvenir des événements passés dont les hommes auraient gravé le récit ou l'image dans le bronze ou dans la pierre.

Aussi, quand, au cours des siècles, des hérétiques paraissent et nient les dogmes de la foi catholique, il suffit à l'Eglise d'en appeler à sa liturgie et à celle des sectes séparées d'elle depuis de nombreux siècles, pour les réfuter. Elle n'a qu'à placer sous les yeux des protestants qui nient la présence réelle les liturgies antiques des églises, même schismatiques, d'Orient, pour prouver que déjà au v^e^ siècle on prenait à la lettre les paroles du Sauveur : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; » elle n'a qu'à leur montrer les confessionnaux des catacombes pour les convaincre qu'on se confessait bien avant le concile de Latran de 1215, qui, selon eux, aurait imposé l'usage de la confession.

II

La sainte liturgie nous rappelle, en second lieu, nos devoirs envers Dieu et nous fournit le moyen de les accomplir. « L'Eglise est une grande école de respect, » disait le protestant Guizot. Elle nous enseigne en effet le respect envers tous ceux qui y ont droit, et parmi ceux-là vient en premier lieu le bon Dieu. Le monde a ses manuels de politesse où sont renfermées les règles de civilité que doivent observer les uns envers les autres les gens bien élevés. L'armée a ses livres de théorie où sont décrits les honneurs qu'on doit rendre au drapeau, au chef de l'Etat, aux officiers et chefs de tous grades, et ce n'est pas impunément que le petit soldat les méconnaîtrait. Les cours des rois et même les palais des simples présidents de République ont leur étiquette et un chef du protocole veille avec soin à ce qu'elle soit observée dans ses moindres détails.

Mais Dieu ne mérite-t-il pas autant et plus de respect que ses créatures ? Eh bien ! la sainte liturgie nous trace les règles que nous devons observer pour lui témoigner extérieurement ce respect. Sans doute, Dieu veut avant tout des adorateurs en esprit et en vérité, et c'est l'âme qui en chacun de nous rend à Dieu ce culte intérieur. Mais nous n'avons pas seulement une âme ; nous avons également un corps créé lui aussi par Dieu et tenu de s'unir à l'âme pour rendre à son Créateur les hommages qui lui sont dus. Comment s'acquittera-t-il de cette obligation ? Par le culte extérieur, par les prières vocales, les chants, les pratiques religieuses, les cérémonies saintes, les gestes religieux, toutes les prescriptions liturgiques, en un mot, qui constituent le code de politesse, le protocole, l'étiquette que nous devons observer à l'égard de Dieu.

Aussi bien, le corps répond au besoin de l'âme en traduisant ainsi extérieurement les sentiments de foi, d'espérance, d'amour par lesquels elle adore Dieu intérieurement. Il est difficile à l'âme d'éprouver de vifs sentiments sans qu'elle demande au corps de les traduire au dehors par des signes extérieurs. « L'homme étant tel, dit le Concile de Trente, qu'il ne peut que difficilement sans le secours des signes sensibles s'élever à la méditation des choses divines, l'Eglise, comme une tendre mère, a établi certains rites, ordonné que certaines parties de la messe se disent à voix basse et d'autres à haute voix. Elle a aussi institué des cérémonies : telles sont les bénédictions mystérieuses, les flambeaux, les encensements, les habits et beaucoup d'autres choses d'après la discipline et la tradition apostoliques. » (Sess. XXII, c v).

L'ensemble des règles liturgiques est une leçon de morale intelligible à tous. Aux ignorants comme aux savants qui l'ignorent ou l'oublient, elles rappellent ce qu'est Dieu et quels devoirs ils ont envers lui. En voyant même les grands de la terre s'agenouiller devant Dieu, génuflecter devant le tabernacle, se prosterner devant le T. S. Sacrement exposé, les moins intelligents comprennent que Dieu seul est grand et que l'homme n'est que poussière et néant devant lui. L'empereur arien Valens, dans le but d'intimider S. Basile, s'était, en la fête de l'Epiphanie, rendu à l'église de Césarée accompagné de ses gardes et de ses courtisans, hérétiques comme lui ; mais sa démarche eut un résultat tout autre que celui qu'il avait prévu. Lorsqu'il entendit le chant majestueux des psaumes, qu'il vit le bel ordre et la modestie des catholiques qui emplissaient l'église, la majesté du pontife et des ministres sacrés qui l'assistaient à l'autel, ce spectacle imposant fit sur lui une impression telle qu'il demeura comme ébloui et glacé d'effroi.

La sainte liturgie, enfin, contribue puissamment à nous sanctifier en augmentant l'efficacité des sacrements institués dans ce but. Les cérémonies qui précèdent, accompagnent et suivent l'administration des sacrements, nous apprennent les dispositions que nous devons apporter à leur réception, les effets salutaires qu'ils produisent, le soin avec lequel nous devons conserver la grâce qu'ils nous ont procurée. Or il n'est pas douteux que plus nous entrons dans l'esprit de l'Eglise qui a institué ces cérémonies, mieux aussi nous recevons les sacrements dont elles sont le vêtement.

III

Le culte extérieur que nous rendons à Dieu est privé ou public.

Le culte privé est celui que nous rendons à Dieu dans notre vie privée et dont nous avons nous-mêmes l'initiative. Il n'est soumis à aucune règle particulière. Nous pouvons traduire extérieurement les sentiments de foi, de confiance, d'amour, de repentir, que notre âme éprouve envers Dieu de telle manière qu'il nous plaira, les exprimer par telles paroles, telles attitudes, tels gestes que nous voudrons. Nous pouvons au gré de notre piété prier assis, debout ou à genoux, les mains jointes ou les bras croisés, seuls ou avec d'autres, c'est notre affaire. Pourvu que nous ne mêlions rien d'inconvenant ou de superstitieux à nos pratiques religieuses particulières, celles-ci sont agréées de Dieu.

Le culte public, lui, est celui que l'Eglise comme société rend officiellement à Dieu. Celui-ci, vous le comprenez, n'est plus laissé à la libre initiative de chacun ; il est fixé par des règles dont il n'est pas permis de s'affranchir. Ces règles portent le nom de *rites* et l'ensemble de ces rites constitue la *liturgie*.

Ces règles n'ont pas toujours été les mêmes et aujourd'hui encore ne sont pas les mêmes partout.

Dès que les premiers hommes eurent pris conscience de leurs devoirs envers Dieu, ils donnèrent certainement une forme extérieure aux hommages qu'ils lui rendirent, car, nous l'avons dit, il est dans la nature de l'homme et c'est un besoin de son âme d'exprimer au dehors par des paroles, des chants et des gestes les sentiments qu'il éprouve. Du reste, Dieu, dès cette époque patriarcale, indiqua de quelle façon il voulait être honoré, en particulier en ordonnant certains sacrifices, comme nous le voyons par l'histoire de Caïn et Abel.

Plus tard, Moïse, inspiré par Dieu, prescrit aux Juifs les rites très nombreux qui devront être observés dans l'exercice public du culte. Il décrit dans le détail comment devra être construit le Tabernacle, les objets qu'il devra renfermer, quelles personnes devront y exercer le ministère sacré et quelles cérémonies ils devront accomplir.

Jésus-Christ abroge tous ces rites mosaïques, mais c'est pour les remplacer par ceux de la Loi nouvelle qui, eux, dureront jusqu'à la fin du monde. Les Apôtres, puis l'Eglise, en vertu de l'autorité qu'elle a reçue de Notre-Seigneur, en prescrivent de nouveau à leur tour. Parmi ces rites, il en est qui appartiennent à l'essence même du sacrifice ou des sacrements. Ils ne comportent aucun changement. Il en est d'autres qui ne regardent que la décence et la majesté du culte divin. L'Eglise, mais l'Eglise seule, peut les modifier, les supprimer et les remplacer par d'autres. Il existe à Rome une commission de cardinaux qui a spécialement cette mission : c'est la Congrégation des Rites.

La liturgie n'a pas toujours été la même dans tous les temps ; j'ajoute qu'aujourd'hui encore elle n'est pas la même partout.

On distingue le rite latin, le rite grec, le rite slave, le rite copte, melchite, mozarabe, etc. Les rites liturgiques varient même avec les diocèses et les congrégations religieuses. Approuvés par l'Eglise, ils ne nuisent en rien à son unité, au contraire, cette variété ne peut qu'honorer Dieu et édifier les fidèles, puisque les cérémonies de ces différents rites ont toutes le même but : rendre à Dieu le culte extérieur et les hommages qui lui sont dus.

Vous voyez, m. f., combien la liturgie est une science intéressante et instructive. Le Concile de Trente fait aux pasteurs une obligation d'en instruire les fidèles et il a bien raison. Pourquoi trop souvent prenez vous si peu d'intérêt à nos cérémonies religieuses, assistez-vous avec tant d'indifférence à nos offices ? Cela tient sans doute à l'affaiblissement de la foi, à l'attachement excessif aux choses de la terre, qui fait qu'on ne prend plus goût aux choses divines. Mais cela tient aussi à l'ignorance religieuse. On ne comprend plus la signification de ces cérémonies saintes qui intéressaient si vivement nos pères parce qu'ils en saisissaient le sens et le but. Tout leur parlait dans nos églises et ils voyaient avec une joie toujours nouvelle revenir, aux différentes époques de l'année, nos belles fêtes liturgiques. Les moindres détails des offices, les moindres gestes des officiants leur disaient quelque chose. Les encensements, les génuflexions, la couleur des ornements, le luminaire des autels éveillaient en leur esprit les plus riches considérations et dans leur cœur les sentiments les plus salutaires. Il en sera ainsi pour vous, je l'espère, lorsque vous aurez entendu les instructions liturgiques que je me propose de vous adresser. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

VIII

Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie

LA CHARITÉ

Mes frères,

La liturgie actuelle remplace l'office du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie par celui de la Sainte Famille, qu'elle nous invite à honorer spécialement aujourd'hui. Notre instruction n'en sera d'ailleurs guère modifiée, car les épitres des deux messes en présence tendent, l'une et l'autre, à assurer la sainteté de notre vie par la pratique de la charité [1]. Nous y gagnerons même de pouvoir illustrer notre thèse par un exemple — et quel exemple ! — celui de la Famille bénie qui groupait Joseph et Marie autour de l'Enfant Jésus.

I

On ne saurait s'édifier mieux qu'en pénétrant dans l'humble foyer d'où tant de bienfaits et de vertus ont rayonné sur le monde. Le Christ, qui a condescendu à se faire homme, a eu ce privilège de pouvoir choisir sa position sociale et la personnalité de ses parents. Il ne s'est pas préoccupé de la fortune qu'il eût pu trouver dans son berceau, pas plus que des ambitions terrestres qui lui auraient souri s'il avait accepté de descendre dans la demeure d'un puissant. Quand on vient du ciel, et pour y retourner, qu'importent les pauvres richesses et les mesquines grandeurs d'ici-bas ? Mais il y a autre chose sur terre ; il y a même une chose terrestre qui compte jusque dans l'éternité : c'est la foi, la piété, la sainteté. Et cela, loin de le dédaigner, le Messie voulut le faire briller au sein de sa famille, comme un exemple destiné à tous les peuples des temps futurs.

[1] L'épitre du dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie est tirée de l'Epitre de S. Paul aux Romains (XII, 1-5), où est affirmée l'union de tous les chrétiens dans le Christ.

Pour réaliser les antiques prophéties, il avait tenu à naître de la race royale de David ; pour souligner le caractère surnaturel de sa mission, il s'était complu à naître dans une étable, auprès de parents pauvres. Mais, pour rendre un hommage suprême à la croyance et à la vertu, le Seigneur exigea que ses parents fussent purs entre les plus purs et saints entre les plus saints. Parmi les aïeules lointaines du Messie, on en cite qui ne brillèrent point par l'austérité de leurs mœurs ; mais est-ce que l'intégrité virginale de Marie ne compense pas — et bien au delà — la faiblesse des autres femmes ? Parmi les rois d'Israël, on en rencontre qui ne marchèrent pas dans les voies du Seigneur ; mais est-ce que la fidélité de Joseph ne rachète pas bien des erreurs ?

Dans la demeure de Nazareth, il ne régnait que deux préoccupations qui, à vrai dire, n'en faisaient qu'une : servir Jéhovah selon la Loi et travailler ainsi que Dieu le veut. Tandis que Marie s'activait aux besognes d'intérieur, Joseph gagnait le pain de la maison ; et Jésus, suivant le témoignage évangélique, « croissait en âge, en sagesse, et il leur était soumis. » Un parfum céleste émanait de cette maisonnette, d'où la prière montait sans cesse vers le ciel et où le labeur lui-même n'interrompait pas la prière, car il était offert et consacré à Dieu.

Il n'était pas une seule vertu que l'on ne vît s'épanouir dans cet étroit parterre de sainteté, autour duquel veillaient les anges, recueillis en une muette admiration. Mais toutes les vertus se fondaient en un harmonieux équilibre. Elles se rejoignaient par leurs sommets sublimes. Elles se fondaient toutes dans cette vertu supérieure qui résume toutes les autres, qui est la source et la condition de toutes les autres, sans laquelle il faut désespérer de toutes les autres, et qu'on nomme la *charité* envers Dieu et envers le prochain.

II

Tel est l'exemple qui nous est proposé. Mais comment allons-nous le mettre en pratique ?

Sans doute le nom de la charité n'est nullement une nouveauté pour nous. Peut-être même sommes-nous à une des époques où ce mot a été prononcé le plus souvent. Toutefois il faudrait encore bien s'entendre sur sa signification exacte et théologique. Trop de braves gens sont portés à croire, à l'heure présente, que la charité consiste essentiellement à se montrer bon pour ceux qui nous entourent, à multiplier les aumônes, à s'inscrire à toutes sortes de ligues philanthropiques. Après la grande tourmente de 1914, on est tellement assoiffé de repos que l'on achèterait la paix à tout prix.

Ce n'est pas tout à fait de cette façon que le Seigneur a institué la vertu qui nous occupe et qui sert de base à toutes les autres. La charité chrétienne consiste, avant tout, à aimer Dieu, et à l'aimer de la façon dont il veut être aimé.

Parce qu'il nous a tirés du néant, le Seigneur a droit à notre affection ; parce qu'il nous maintient dans l'existence et nous comble sans trêve de faveurs temporelles et spirituelles, il peut bien exiger notre reconnaissance. Et surtout, parce qu'il est la fin dernière où nous devons tendre, il demande notre fidélité : le bonheur du ciel, en effet, résidera beaucoup moins dans les jouissances illimitées qui nous y attendent, que dans l'union intime avec l'Eternel. Mais cette union ineffable, dont nous ne posséderons la plénitude que dans le paradis, cette union se prépare déjà sur terre par une amitié, souvent peu sensible, mais toujours réelle et surnaturelle, avec Celui à qui nous devons tout.

De nombreuses personnes se flattent d'aimer le bon Dieu. Elles ont raison si la pratique de leur vie quotidienne est conforme aux principes qu'elles affichent. Elles tombent dans l'illusion si elles s'imaginent que des aspirations plus ou moins vagues vers le bonheur de l'au delà suffiront à les justifier. « Ce ne sont pas, a dit l'Evangile, ceux qui répètent : Seigneur, Seigneur, qui remporteront le royaume des cieux. » Pour lui prouver notre attachement, le Seigneur vous impose un certain nombre d'actes qu'il faut, à tout prix, exécuter. Il y a l'obéissance à chaque règle du Décalogue et à chaque commandement de l'Eglise ; il y a la soumission aux lois ; il y a la pratique des vertus, et la fuite du péché, et la résistance aux tentations. Il y a encore le repentir après chaque faute, et la recherche de l'absolution sacramentelle qui purifie l'âme. Il y a enfin — il y a surtout — l'intention droite qui nous fait accomplir tout cela, non pas pour donner aux autres une bonne impression de nous-mêmes, non pas dans un intérêt quelconque, mais par amour pour le Seigneur.

Vous le voyez, la vertu de charité est un peu plus difficile à pratiquer que l'on ne se l'imaginerait parfois. Elle exige un profond esprit surnaturel, un cœur imprégné d'amour pour Dieu. Faut-il conclure qu'elle dépasse les possibilités des hommes vulgaires ? Bien au contraire. L'amour de Dieu est à la portée de tous, parce que tous reçoivent les grâces nécessaires. Mais c'est à chacun de faire effort pour utiliser ces dernières. C'est à chacun, d'abord, de se souvenir que la vertu de charité commence en Dieu. Elle est une chose sacrée entre toutes : ne la laïcisons pas.

III

Il est très vrai, d'ailleurs, que Dieu ne se contente pas de vouloir être seul aimé par nous. Il entend que notre amour s'étende à l'universalité de nos frères. Mais de quelle façon et dans quel esprit ? Voilà ce qu'il importe de se demander maintenant.

La réponse est d'ailleurs fournie par un texte biblique inspiré par le Très-Haut : « Tu aimeras Dieu par-dessus toutes choses et ton prochain comme toi-même, pour l'amour de Dieu. »

Pesons soigneusement les termes de cette loi qui doit fixer notre conduite.

Remarquez d'abord une nuance : si nous de-

vons aimer Dieu par-dessus toutes choses, il s'ensuit que nous sommes tenus de le préférer à notre propre personne, tandis que le prochain n'a droit à jouir que d'une affection égale à celle que nous nous portons à nous-mêmes. Distinction légitime : Dieu possède, à notre égard, infiniment plus de droits que nos semblables, auxquels il est infiniment supérieur.

Examinons ensuite l'obligation qui nous est faite de pratiquer la charité envers les hommes « pour l'amour de Dieu. » Ce n'est donc pas à cause de leurs qualités individuelles que nous nous attacherons à telles ou telles gens qui nous plaisent, ce ne sera pas, non plus, parce que des affinités spéciales ou des intérêts communs nous unissent à eux. Notre mutuelle dilection sera établie sur ce principe que tous les hommes sont les enfants de l'Eternel, que le divin Maître les aime tous et que, dans l'immense famille ainsi étendue à l'univers entier, doit régner l'union fraternelle voulue par le Père commun que nous avons dans les cieux.

Une autre conséquence s'impose. La charité ainsi comprise ne nous empêchera nullement d'établir les distinctions nécessaires entre ceux de nos frères qui pratiquent le bien et ceux qui s'adonnent au mal. Il serait contraire à l'amour du Dieu d'infinie équité de mettre sur le même pied le crime et la sainteté, le juste et l'injuste. La charité chrétienne ne tolère pas que, sous couleur de vague fraternité, on passe l'éponge sur tant d'actes pervers que Dieu est le premier à réprouver et que nous sommes, en conscience, obligés d'anathématiser à sa suite. L'Eternel est trop sage pour se complaire à de vains baisers Lamourette. Il veut que nous soyons charitables ; mais il tient à ce que soient sauvegardés les principes du droit qu'il fonde lui-même. La doctrine infaillible de son Eglise nous enseigne, en outre, qu'une hiérarchie est nécessaire entre nos diverses affections. Envers nos parents, nos bienfaiteurs, notre patrie, nous sommes liés par des devoirs plus stricts qu'envers des inconnus ou des nations étrangères.

Ces réserves, loin d'affaiblir la charité, la corroborent, en la fondant sur des principes incomparablement judicieux. Souhaitons que le genre humain, malgré le péché originel qui le désaxe, finisse un jour par devenir assez raisonnable pour que personne, en violant les règles de la justice, n'oblige ses frères à recourir à son égard, à la force qui est la dernière sauvegarde des droits méconnus. Souhaitons-le, sans trop l'espérer ; car la tare d'orgueil qui provient de la faute initiale restera indélébile jusqu'au dernier instant du monde. Mais, en attendant cet avenir si incertain, appliquons-nous, en ce qui nous concerne, à étendre en nous-mêmes et autour de nous le règne de la charité. Soyons doux, patients, serviables ; pratiquons le pardon des injures ; dévouons-nous même pour ceux qui nous font souffrir. Aimons Dieu en chacun de nos frères : ainsi nous mériterons bien de lui. Ainsi soit-il.

IX

2e Dimanche après l'Epiphanie

LES DONS DE DIEU

Mes frères,

Aux temps de la République romaine, Menenius Agrippa calma une sédition agraire par son apologue bien connu « des membres et de l'estomac. » Il démontra à la plèbe, qui jalousait les richesses patriciennes, que l'Etat ne forme qu'un seul corps, dont chaque classe de la société constitue un membre. Si bien qu'en définitive, et malgré les apparences les plus diverses, tous les citoyens sont solidaires les uns des autres.

I

Cette ingénieuse théorie est exacte pour toutes les associations souveraines. Et l'Esprit Saint n'a pas dédaigné de la reprendre, afin de l'appliquer à son Eglise. C'est là, d'ailleurs, qu'elle trouve son application la plus parfaite. L'Eglise, en effet, n'est pas une simple juxtaposition d'individus qui cherchent, chacun de leur côté, à assurer leur salut par la pratique de rites analogues. Elle est la société des fidèles, soumis aux mêmes pasteurs et obéissant aux mêmes lois. Elle jouit donc, juridiquement, d'une personnalité morale que, du simple point de vue humain, on tenterait vainement de lui dénier. Considérée du côté spirituel, la chose est moins douteuse encore. En effet, l'Eglise a été proclamée par l'Ecriture le corps mystique du Christ, dont Notre-Seigneur est la tête et dont nous sommes les membres ; et ce corps vit de l'existence surnaturelle de la grâce qui assure sa conservation et sa pérennité. Le chrétien n'est donc pas un isolé : il fait partie intégrante d'un tout, ce qui représente pour lui des avantages et des devoirs.

Les avantages sont nombreux, et il suffira d'en indiquer rapidement les principaux : par l'affiliation à une association puissante et sainte, le fidèle acquiert le droit à l'assistance et aux prières de la communauté, aux secours de toutes sortes, temporels et surnaturels, que l'Eglise a reçu mission de répartir entre ses enfants. Au lieu de se trouver livré à lui-même, réduit à sa seule faiblesse, il est éclairé, instruit, dirigé, gouverné, protégé depuis sa naissance jusqu'à l'heure de son dernier soupir. Les prières, les grâces, les sacrements forment le trésor où sa part est équitablement réservée. On n'en finirait pas d'énumérer tous les bienfaits que notre titre de catholique nous procure.

Mais tout cela ne saurait aller sans une certaine contrepartie. C'est un principe universel que des obligations sont toujours corrélatives aux droits. Et le chrétien qui veut s'assurer le bénéfice de sa foi est, par suite, tenu de se soumettre à des devoirs. Il va sans dire que ces devoirs ne seront pas identiques pour tous. De même que, dans le corps humain, tous les membres ne sont pas égaux et ne remplissent point des fonctions analogues, ainsi, dans une société sagement et hiérarchiquement constituée, chacun a des attributions spé-

ciales, supérieures ou inférieures, mais toujours proportionnées à ses aptitudes, à sa situation, aux circonstances et aux services que l'association attend de lui.

A plus forte raison en sera-t-il de même dans l'Eglise, qui n'est pas seulement le produit de l'expérience humaine, mais le fruit céleste de la sagesse et de la puissance divines.

Nous avons donc des tâches à remplir. Ceci serait de nature à faire, parmi nous, hésiter les timides, les scrupuleux, les faibles. Mais que chacun se rassure, car Dieu, en fixant les labeurs sacrés qui nous incombent, nous a promis simultanément de venir à notre aide par des secours spéciaux qui nous mettront à même de les mener à bonne fin. Ce sont ces secours du ciel aux membres divers de l'Eglise que nous nommerons les dons de Dieu.

II

De ce que nous venons d'exposer, il résulte que ces dons sont essentiellement différents et variables. Toujours identiques à eux-mêmes dans leur origine et dans leur forme substantielle, ils revêtent les modalités les plus variées, suivant la personne à laquelle ils sont destinés. Cela se comprend, d'ailleurs, aisément : le pontife n'a pas besoin du même genre d'assistance que l'enfant ou le catéchumène ; l'âme pécheresse implore une grâce dont jouit déjà l'âme juste. L'important est de retenir que Dieu sait ce qui est nécessaire à chacun et qu'il le répartit à chacun, comme il le faut et quand il le faut, suivant des règles de justice et de miséricorde que notre raison n'arrive point à pénétrer parfaitement, mais qui n'en sont, pour cela, ni moins équitables, ni moins prudentes, ni moins fécondes, ni moins providentielles, en un mot.

Il y a d'abord une catégorie d'illuminations célestes destinées plutôt aux pasteurs des âmes : ainsi ce que l'épître de ce jour appelle le don de prophétie, qu'il ne faut pas confondre avec la prophétie proprement dite grâce à laquelle on pénètre l'avenir, mais qui fournit des clartés spéciales à ceux qui ont la charge d'expliquer à leurs frères les vérités de la foi et les bases sur lesquelles elles se fondent. Ainsi encore les grâces du ministère, pour les prêtres voués directement au salut des âmes, et les grâces d'administration, pour ceux qui sont voués à l'œuvre délicate de promouvoir des organisations d'ensemble.

Il y a, en faveur des prédicateurs de la doctrine, ce que le texte sacré appelle la grâce de l'exhortation ; et celle de la simplicité, qui aidera les distributeurs d'aumônes à pénétrer dans tous les milieux ; et celle encore de la sollicitude, et celle, surtout, de la joie « pour celui qui exerce la miséricorde. » Que d'autres on pourrait citer !... L'œuvre des prêtres que le Seigneur a envoyés pour votre salut, serait aussi minime, aussi stérile souvent, que la plupart des tentatives humaines, s'ils ne se fiaient qu'à leur clairvoyance propre, à leurs connaissances, à leur prudence ou à leur énergie. Ce qui fait que les efforts aboutissent, en dépit des échecs partiels et des hostilités redoutables, c'est que le prêtre agit sous l'impulsion de Dieu.

N'allez pas vous imaginer, d'ailleurs, que ces bienfaits soient accordés par le Seigneur à ses ministres pour leur procurer des avantages personnels. Ce ne sont pas des privilèges, au sens strictement juridique du mot, c'est-à-dire que ce ne sont pas des faveurs qui leur seraient données à titre purement personnel, afin qu'ils en retirent une jouissance individuelle. Les grâces qui leur sont concédées ainsi, ils sont tenus de les utiliser pour le bien commun. Et Dieu leur demandera compte, un jour, de la façon dont ils en auront fait bénéficier les âmes soumises à leur juridiction. C'est donc, quoique d'une manière indirecte, une générosité du Très-Haut à l'égard de tous ses fidèles. Si l'on veut absolument que les dons sacerdotaux constituent des privilèges, on est bien obligé de reconnaître que, quoique réservés à certains élus, ils rejaillissent sur l'ensemble de la chrétienté. L'on ne saurait, en outre, sans injustice, nier que les hommes d'élite qui, au jour de leur ordination, ont été appelés à recevoir la garde de pareils trésors, ont dû les acheter par le sacrifice total qu'ils ont été amenés à faire de tout plaisir humain, de toute ambition terrestre, de tout vulgaire bonheur, afin de se consacrer exclusivement, corps et âme, jusqu'à la mort, au service de l'Eternel.

III

Les prêtres ont leurs dons spéciaux. Cela n'empêche nullement que chaque fidèle se voie proposer, par la bienveillance divine, une série illimitée de grâces et de faveurs qui le soutiendront dans ses luttes, qui l'aideront dans ses efforts, qui surnaturaliseront ses tendances pieuses, au point de l'élever au-dessus de lui-même et de lui permettre de mériter les cieux.

La première de toutes, et celle en qui toutes sont contenues, c'est la charité. Nous en avons parlé assez longuement naguère, pour qu'il n'y ait pas à y revenir. Mais à la condition, toutefois, que personne ne perde de vue l'excellence prédominante de cette vertu. Sans la charité, qui dirige nos intentions vers Dieu, aucun acte ne servirait de rien. Elle seule détient les clefs qui ouvrent les portes du paradis, de même qu'elle seule détient les secrets qui conduisent au bonheur.

Mais voyez quelle floraison de vertus elle fait éclore à sa suite : l'attachement au bien qui plaît à Dieu et l'horreur du mal qui l'offense ; le zèle qui secoue notre torpeur spirituelle et nous engage à la prière ; la joie sainte dans l'espérance, la patience dans l'affliction, la persévérance dans la piété ; l'hospitalité chrétienne exercée, non pas dans un but de lucre, mais pour l'amour de nos frères dans le Christ ; la douce abnégation qui nous fait bénir ceux mêmes qui nous persécutent et nous interdit toute malédiction que ne justifierait pas la défense d'une cause sainte ; la compassion qui nous porte à nous réjouir des bonheurs

survenus à autrui et à nous affliger avec notre prochain lorsque celui-ci se trouve dans une épreuve ou dans un deuil : l'union des esprits et des cœurs qui tendent au même but d'idéal ; l'humilité — la sereine humilité — qui nous met à l'abri des vaines agitations humaines et nous fait choisir la place la meilleure, la dernière, parce qu'elle nous rapproche du Christ qui voulut être le plus méprisé de tous les hommes ; l'indulgence — je ne dis pas la faiblesse — qui engendre la paix sacrée par le pardon de nos injures personnelles, nous amène à rendre le bien pour le mal, et qui se survit à elle-même lorsque la justice et le droit violés nous contraignent à la rigueur : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire. »

Vous trouvez cette litanie déjà longue ? Si vous saviez pourtant combien elle est incomplète encore ! Vous voici donc richement dotés, de par la clémence céleste, d'un ensemble de forces surnaturelles à l'aide desquelles vous êtes en mesure de vous sanctifier davantage à chaque instant. Mais il est un point auquel il faut toujours en revenir. Tout cet amoncellement de trésors spirituels ne vous serait profitable en rien, si par votre vigueur et votre persévérance vous ne le faisiez pas valoir. Le Seigneur a fait pour vous tout ce qu'il lui était possible de faire sans contraindre votre liberté. A vous, maintenant, d'accomplir le reste. Mettez en œuvre les dons que Dieu déposa dans vos âmes. Faites-les germer, faites-les mûrir, faites-leur produire des fruits de salut. Cela c'est la tâche qui vous incombe en propre et où personne — pas même le Tout-Puissant — ne saurait vous suppléer. Utilisez les dons de Dieu en vous-mêmes et auprès de ceux qui vous entourent. Par votre correspondance à la grâce, aidez, à votre tour, au règne du Christ, au triomphe du bien sur le mal, de la vérité sur l'erreur. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE SAINT HILAIRE

(14 janvier)

LE DISCIPLE ET LE SERVITEUR DE LA FOI

Credidi, propter quod locutus sum.
J'ai cru, voilà pourquoi j'ai parlé.
(Ps. cxv, 10).

Mes frères,

L'Eglise catholique est une grande école de tradition, de reconnaissance, de fraternité des âmes. Admirons-le encore une fois en cette fête de S. Hilaire. Voici un de ses enfants dont la vie remonte aux premières origines de notre nation, mais à travers seize siècles d'histoire l'Eglise a maintenu son souvenir dans le monde ; voici un de ses fils qui s'est dressé en face des puissants de la terre pour défendre l'indépendance de l'Eglise, sa mère, et celle-ci n'a cessé depuis, par la bouche de ses milliers de prêtres, par la voix de ses innombrables fidèles qui couvrent l'univers, de l'en bénir et de l'en remercier à pareil jour ; voici un des siens qui s'est élevé comme un astre entre ses frères, par la sublimité de sa doctrine, et ce docteur des plus grands mystères de notre religion, de la Trinité et de l'Incarnation, l'Eglise l'a rendu populaire aux plus simples et aux plus humbles de sa grande famille.

Mais où cette tradition, cette reconnaissance, cette fraternité des âmes dans le culte de l'intrépide docteur S. Hilaire se sont affirmées avec le plus d'éclat, c'est dans le diocèse de Poitiers, berceau de son enfance, champ de son action apostolique, théâtre de ses combats. Je n'en veux pour preuve que ces quarante-cinq églises du diocèse qui l'honorent comme leur patron et dont quelques-unes sont les gloires de notre architecture.

Que nos voix mêlées, que nos âmes unies célèbrent donc ce soir avec solennité Hilaire, Pontife et Docteur de l'Eglise, mais surtout que notre âme attentive écoute et recueille les leçons de sa vie, pour qu'il demeure en toute vérité notre pasteur et notre modèle.

Les enseignements de la vie de S. Hilaire tiennent tout entiers dans ces paroles du roi David, reprises par l'apôtre S. Paul, que je vous citais tout à l'heure : « *Credidi, propter quod locutus sum.* J'ai cru, voilà pourquoi j'ai parlé. » Au milieu des ténèbres de l'erreur, il a pris en main le flambeau de la foi et il a marché dans sa lumière en le protégeant contre tous ceux qui voulaient l'obscurcir ou l'éteindre. Il a mis sa main dans la main de la foi et il s'est laissé guider par elle en la défendant contre ses ennemis. Disciple et serviteur de la foi, voilà, ce me semble, la véritable image de S. Hilaire, celle que je voudrais, avec l'aide de la T. S. Vierge Marie, graver dans vos âmes en traits ineffaçables, pour y être le modèle inspirateur de votre conduite.

I. — *S. Hilaire, disciple de la foi*

Au début du IVe siècle, la conversion de la Gaule au christianisme était loin d'être achevée. Hilaire naquit de parents païens, vécut dans le paganisme durant les années de son enfance et de sa jeunesse.

« Placé au premier rang de cette noblesse des Gaules qui brillait... par l'élégance et la politesse, »[1] comblé des biens de la fortune et assuré par eux de toutes les jouissances d'ici-bas, d'une intelligence merveilleuse ornée en outre de la plus haute culture que donnaient les écoles du temps, noble, riche, cultivé, il appartenait à ceux que le monde appelle les heureux.

Mais un jour, du fond de sa conscience monta une redoutable question, la question inévitable que tous, à un âge ou à un autre, nous avons entendue ou entendrons : Quel est le but de la vie ? Pourquoi suis-je sur la terre ? Ce fut le départ de sa conversion dont il nous a dit les étapes successives dans les premières pages de son grand livre *Sur la Trinité*.

D'abord, raconte-t-il, « je m'aperçus que, d'après l'opinion commune, ce qui fait l'intérêt et l'en-

[1] Largent, *S. Hilaire*, p. 5. Les autres citations sont également tirées de cet ouvrage.

viable douceur de la vie, ce qui aujourd'hui et autrefois a paru du plus haut prix aux hommes, c'est le repos dans l'abondance... » Mais, « quoique le repos et l'abondance rassemblent toutes les douceurs de la vie, ils me paraissent ne guère différer des agréments de la vie des bêtes... Si l'on regarde donc le repos et l'abondance comme le bien le plus excellent de la vie humaine, force nous sera d'avouer qu'un tel bien nous est commun avec les animaux dépourvus de raison. »

C'est le premier pas d'Hilaire à la recherche de la vérité à laquelle l'oblige l'incessante question : Pourquoi la vie ? Et s'il n'y a pas encore répondu de façon définitive, du moins il ne peut admettre, comme le veut le monde qu'il a sous les yeux, que ce soit pour s'enivrer dans les grossières et décevantes joies des sens. Et avec des mots qui trahissent tout le dégoût de son âme, il repousse et flétrit « cette vie bestiale », cette pensée « indigne de l'homme de se croire né pour le ventre et la paresse ».

Il pousse donc plus avant ses recherches. Et que voit-il ? Des hommes plus sages qui se sont crus envoyés dans ce monde pour accomplir de belles actions et se livrer à d'utiles travaux ; autrement il ne faudrait pas la réputer un présent de Dieu, cette vie qui, torturée d'angoisses, fatiguée d'ennuis, ne ferait que se consumer elle-même depuis l'ignorance du premier âge jusqu'à la faiblesse de la décrépitude. Aussi ces hommes sont-ils portés vers l'exercice des vertus de patience, de modération, de douceur.

N'est-ce pas là un bel idéal de vie et ne va-t-il pas donner le repos à l'âme tourmentée d'Hilaire ? Non ! Ecoutez-le qui continue : « Sans doute, je trouvai juste et sensée l'opinion de ceux qui disent qu'il faut garder sa conscience pure de toute faute et pourvoir aux difficultés de la vie, les éviter par la prudence ou les supporter patiemment. Cependant ces hommes ne me paraissaient pas des maîtres compétents dans l'art de vivre bien et heureusement... Mon âme avait hâte... de connaître le Dieu de qui elle tenait le bien de la vie pour se donner à lui tout entière et s'ennoblir en le servant ».

Voyez-vous maintenant le vide de ce que nous appelons ces vies honnêtes ? Dieu en est absent, comme s'il n'existait pas, comme si toute la dignité de la vie tenait dans le respect au moins extérieur de soi-même et dans les rapports de justice et de bonne entente avec nos semblables. Non ! au-dessus de nous et au-dessus du prochain, il y a Dieu, notre Créateur et par conséquent notre souverain Maître, et par conséquent celui qui doit être le premier servi. L'intelligence d'Hilaire ne pouvait être satisfaite : « Mon âme s'enflammait d'un ardent désir de comprendre Dieu ou du moins de le connaître. »

Connaître Dieu ! Pour le jeune païen qui en était là de ses réflexions sur sa destinée, il n'était pas encore entièrement parcouru, le chemin qui conduit à la vérité. Il avait sous les yeux le spectacle de religions diverses et contradictoires : l'idolâtrie païenne avec « ses opinions ridicules, honteuses, impies, » dans laquelle il avait grandi ; la doctrine des chrétiens qui commençait à gagner les Gaules et que déjà les dissensions hérétiques déchiraient.

C'est alors qu'il ouvrit pour la première fois les Saintes Ecritures. Ce lui fut une révélation, révélation de ce vrai Dieu que son âme avait hâte de connaître : le Dieu éternel, tout-puissant, infini, dont le Fils unique, éternel comme lui, s'est fait homme par l'opération de l'Esprit-Saint, afin de nous renouveler, de nous transformer en lui et de nous donner part à son héritage : l'éternité bienheureuse. Ce grand mystère d'amour fut un coup de foudre pour Hilaire. Il crut. Il se fit baptiser. « Mon âme, dit-il, embrassa avec allégresse la doctrine de ce divin mystère, s'élevant ainsi à Dieu... appelée par la foi à une naissance nouvelle, à une céleste régénération qu'elle était désormais libre d'obtenir. »

Il savait à présent le but de la vie ; il avait conquis la vérité et rien à jamais n'ébranlerait sa foi.

Ecoutez comme il l'affirme : *Credidi*, j'ai cru : « telle est la foi que je garde si fidèlement dans mon âme que je ne pourrais ni ne voudrais croire autrement. »

Credidi, j'ai cru : « Mon mal est inguérissable. Pardonne-moi, Dieu tout-puissant, je ne puis réformer ma croyance, je veux mourir dans cette foi. »

Credidi, j'ai cru : « Ils arrivent trop tard pour moi, les docteurs impies que ce siècle a produits... Avant que j'eusse entendu leurs noms, j'avais cru en toi, j'ai été régénéré par toi et je suis tien pour toujours. »

II. — *S. Hilaire, serviteur de la foi*

Un disciple de la foi aussi soumis, aussi ferme, aussi convaincu, tous devinent déjà quelle pureté, quelle constance, quelle intrépidité il apportera au service de ses croyances. C'est sur ce terrain du combat qu'il nous faut suivre maintenant ce jeune homme qui vient de revêtir la cuirasse de la foi. Car parce qu'il a cru dans le Christ, il l'a confessé devant ses frères : *Credidi, propter quod locutus sum.*

Pour tout baptisé, pour tout croyant, il est une première affirmation de sa foi qui s'impose à son honneur : celle des actes, celle de la conformité de sa vie avec la religion qu'il professe. Autrement il vit dans un perpétuel mensonge ; bien plus, sa foi même est en péril. L'apôtre S. Jacques nous avertit que « la foi sans les œuvres est une foi morte ; *fides, si non habeat opera, mortua est* » (II, 17) ; et une foi morte est une foi exposée à se corrompre et à se dissoudre, car si on n'agit pas comme l'on pense, on finit par penser comme on agit. On glisse vers l'indifférence ; on tourne à l'incroyance.

Trop sincère avait été la conversion d'Hilaire pour qu'il n'apportât pas à la religion catholique qu'il venait d'embrasser ce premier témoignage

du croyant. Sorti du paganisme, il se mit à la pratique de toutes les vertus du christianisme et avec une telle ferveur, avec une telle persévérance, que bientôt il dépassa les plus vertueux. Sa conduite était si pure qu'il vivait comme un moine dans le monde, nous dit le Bréviaire romain. Et son premier biographe, Fortunat, nous le montre pressé du désir de faire partager sa foi à ses compatriotes, tantôt instruisant les uns de la véritable religion, tantôt animant les autres par les promesses du royaume des cieux.

Aussi, ne vous étonnez pas si à la mort de l'évêque Maxence, l'Eglise jeta les yeux sur lui pour lui succéder au siège épiscopal de Poitiers. Il fut consacré prêtre et évêque.

Pasteur, Hilaire allait avoir à confesser sa foi autrement que par une vie chrétienne exemplaire. Il aurait à l'affirmer par sa parole. L'évêque a pour principale mission d'instruire et d'enseigner. (I Tim., IV, 11).

Il faut qu'il soit un maître, *doctorem*, écrit l'apôtre S. Paul à son disciple Timothée (I Tim., III, 2). Mais il est des époques, dans l'histoire de l'Eglise, où cette obligation se fait plus pressante. C'est quand l'erreur menace nos croyances ou que les puissants leur mettent des entraves.

Sous l'épiscopat de S. Hilaire, l'Eglise du Christ traversait une de ces périodes de contradiction. Des hérétiques s'étaient levés qui niaient la divinité de Notre-Seigneur, et ils trouvaient dans l'ignorance d'un empereur Constance et dans l'indifférence d'un césar Julien les auxiliaires de leur impiété.

Le nouvel évêque de Poitiers n'hésita pas. Il se jeta dans la mêlée. Pour imposer silence à la vérité qui criait par sa bouche, on l'exila. Mais on ne bâillonne pas la voix de Dieu ni celle de ses ministres : *Verbum Dei non est alligatum* (I Tim., IV, 9). Et de son exil, Hilaire continue d'affirmer à ses frères dans l'épiscopat et aux fidèles de son diocèse, que Notre-Seigneur est véritablement Dieu, comme il continue de reprocher à l'empereur Constance de s'ingérer dans les affaires de l'Eglise.

Aux évêques il écrit : « Je devais à mon devoir de soldat du Christ de vous faire entendre... la voix d'un évêque, voix qui est un écho de celle de l'Eglise et de l'enseignement des apôtres. »

Et à l'empereur Constance : « C'est le devoir des ministres de la vérité de dire la vérité... Je te crierai donc, Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Dèce et Maximin auraient entendu de ma bouche : « Tu combats contre Dieu, tu ravages l'Eglise, tu persécutes les saints, tu détestes les prédicateurs du Christ, tu anéantis la religion ;... apôtre menteur de la foi du Christ, tu éteins dans les âmes la foi du Christ. »

Tant de tranquillité dans l'affirmation de la foi, tant de fierté dans la revendication de la liberté de l'Eglise, finirent par émouvoir. On jugea prudent d'éloigner de l'Orient un évêque dont l'ascendant et l'autorité commençaient d'en imposer. On le renvoya dans ses Gaules.

A son héroïque soldat, Dieu accordait ainsi dès cette terre un avant-goût de la récompense de ses vaillants combats, une vie tranquille et une mort très douce au milieu des siens, sous le ciel aimé de son vaste diocèse, où sa mémoire restera en éternelle bénédiction.

* *

Il y avait à l'extrémité du Poitou, à la pointe de l'Aiguille, une île infestée de serpents. « S. Hilaire, armé du signe de la Croix, aborda à ces rivages maudits ; à sa vue les serpents épouvantés s'enfuirent. » Et c'est en souvenir de ce miracle qu'on le représente depuis avec des serpents sous les pieds [1].

Vous savez, m. f., quel ennemi plus redoutable pour nous que les animaux les plus malfaisants de la terre, le serpent représente dans le langage et le symbolisme chrétiens. Depuis la tentation du paradis terrestre, le serpent, c'est Satan, celui qui se tord sous le talon de la Vierge Immaculée.

Ah ! celui-ci infeste toujours le monde. Il rampe partout à nos côtés, *circuit quærens quem devoret,* cherchant une âme à dévorer.

A celle-ci il souffle : « Jouis, chante, amuse-toi. » Et par les plaisirs et les jouissances défendus, il endort en elle toute pensée d'éternité.

A celle-là il dit : « Ta conscience est en paix. Ne mènes-tu pas une vie honnête ? Quel mal as-tu fait à tes semblables ? » Et sous ces dehors de vie honnête, sous prétexte de bons rapports avec le prochain, il lui fait négliger ses devoirs envers Dieu.

A d'autres il insinue qu'il suffit d'avoir une croyance, de la témoigner par quelques actes religieux, sans se tourmenter, du reste, de savoir si cette croyance et ces actes religieux sont bien ceux que Dieu exige de nous.

Il enlace aussi par le respect humain des chrétiens sans force et sans courage, qui rougissent de pratiquer ostensiblement parce que, autour d'eux, on ne pratique pas.

M. f., la conversion de S. Hilaire nous a montré comment au delà des joies des sens, au delà d'un Dieu imaginé et servi à notre gré, il faut chercher le Dieu qui s'est révélé à nous et se fixer en lui par la foi ; sa vie d'évêque nous a enseigné comment on affirme publiquement et courageusement sa religion.

Que par ses exemples et par son intercession, il renouvelle parmi nous le miracle que je vous racontais tout à l'heure ; qu'il mette en fuite le serpent tentateur qui rampe autour de nous, le serpent de la volupté et de l'indifférence, le serpent des hérésies et du respect humain, et que nous puissions nous rendre le beau témoignage qui résume toute sa vie : « *Credidi, propter quod locutus sum.* J'ai cru, et voilà pourquoi je n'ai pas rougi de pratiquer ma foi. » Ainsi soit-il.

[1] *Petits Bollandistes.*

PANÉGYRIQUE DE S. ANTOINE ERMITE
(17 janvier)

L'HOMME DE SOLITUDE ENSEIGNANT LE CHEMIN DU BONHEUR

Mes frères,

S'il ne connaît pas l'histoire d'une paroisse, le passant qui entre faire une prière dans son église dédiée à S. Antoine, au hasard d'une course ou d'une promenade, doit s'imaginer naturellement qu'il a affaire à S. Antoine de Padoue. L'image si sympathique du disciple de S. François avec le petit Jésus dans les bras, est beaucoup plus familière au fidèle que celle de S. Antoine le Grand, de S. Antoine ermite, de S. Antoine abbé et patriarche des religieux.

Et l'on peut se demander quelle chance a l'histoire de S. Antoine ermite d'intéresser, d'enseigner, d'influencer notre mentalité moderne. Les saints d'hier : les Curé d'Ars, les Thérèse de Lisieux, les Bernadette Soubirous, voilà ceux et celles à qui va naturellement toute notre sympathie : ils furent de notre temps, de notre pays et restent mêlés intimement à notre vie par les faveurs multipliées qu'ils nous obtiennent. Mais un S. Antoine ermite, dont l'existence remonte au IIIe et au IVe siècle, qui passa quatre vingts ans, la majeure partie de sa vie, dans le désert, presque sans relations avec les hommes ses frères, pour lequel les soucis d'au jour le jour n'existaient pas, alors que nous sommes préoccupés et même parfois angoissés par les questions économiques, n'est-ce pas un anachronisme de l'introduire au milieu de nous et de faire revivre sa figure devant nos générations ?

Non, m. f.; quoi qu'il en semble à première vue, il reste un des maîtres de l'heure. Sans forcer la note, nous pourrions parler de la modernité de S. Antoine. L'esprit qui se dégage finalement de sa vie et de son enseignement répond aux aspirations les plus profondes de notre temps.

Il fut un homme de solitude, et notre vie moderne, bousculée, trépidante, fiévreuse, aspire consciemment ou inconsciemment à plus d'équilibre, de silence, de recueillement.

Il fut un maître d'humanisme et de discrétion, et les générations qui montent viennent à l'Eglise parce qu'elles découvrent enfin, après expérience des fallacieuses promesses de paradis terrestre dont on a leurré leurs aînés, que seule cette Eglise peut assurer, avec l'éternel bonheur, le bonheur du temps.

I. — *L'homme de solitude*

Le grand public connaît surtout S. Antoine par l'histoire de ses tentations. La peinture, comme la toile de Téniers au Louvre, le roman et le théâtre, avec des œuvres signées de noms connus, les ont dramatisées et vulgarisées dans tous les milieux. Elles sont désormais inséparables de son souvenir.

Au fait, elles constituent bien l'événement sensationnel de l'histoire de notre Saint dont la vie d'homme tout entière s'est écoulée en dehors du monde, dans la solitude du désert, sauf deux brèves apparitions dans la ville d'Alexandrie pour briguer le martyre et défendre aux côtés d'Athanase la divinité de N.-S. Jésus-Christ.

Il était né au milieu du IIIe siècle, en 251, dans un petit village de la Haute-Egypte, à Coma. Ses premières années avaient été celles d'une enfance et d'une adolescence heureuses, matériellement et moralement, au foyer de parents chrétiens, nobles et riches. La mort prématurée de ces derniers était soudain venue briser tous ces bonheurs humains.

Qu'allait-il devenir ? C'était alors un jeune homme de dix-huit à vingt ans, à l'âge des décisions d'avenir. Avec la fortune que lui laissaient ses parents, la vie s'ouvrait large et belle devant lui.

Une circonstance imprévue, une de ces circonstances ordinaires de notre vie quotidienne dont Dieu se sert souvent pour susciter une vocation sans faire appel au miracle, lui inspire une résolution irrévocable. Un jour qu'il assiste à la messe, on lit à l'Evangile les paroles de Notre-Seigneur à ce jeune homme riche de la Judée venu lui demander un programme de vie parfaite : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, suis-moi, et tu auras un trésor au ciel. » En quête de sa vocation, Antoine prend cette réponse pour lui ; il liquide son patrimoine et va se mettre sous la direction des solitaires des campagnes égyptiennes pour gagner en échange de son trésor de la terre le trésor promis du ciel.

Désormais, toute sa longue vie — il vivra jusqu'à l'âge avancé de cent-cinq ans — ne sera qu'une marche continuelle par étapes successives, vers une solitude plus profonde.

La première étape fut celle d'une longue formation à la vie érémitique, dans laquelle il devait passer maître. Quinze années durant, jusque vers trente-cinq ans, il resta à l'école de ces moines auxquels il s'était donné. Sa vie y fut tellement silencieuse, recueillie, unie à Dieu, que déjà ces moines l'appelaient leur père.

Sous la poussée de la grâce et maintenant formé par l'obéissance et à l'exemple de ses aînés, il gagne une retraite plus cachée. Il se retire au delà du Nil, sur une montagne, dans une forteresse à l'abandon. Vingt ans il y vivra, sans communication avec le reste des hommes, jusqu'à l'heure où des pèlerins l'ayant découvert, on viendra en foule lui demander un conseil, implorer sa prière pour un miracle, et même se mettre à son école, comme un jour la foule envahira la petite bourgade d'Ars, poussée par la renommée de son saint curé.

Pareille affluence ne pouvait être l'affaire d'un ermite de cette trempe. Au retour d'un voyage, dans la ville d'Alexandrie, où l'avait attiré l'espoir d'être englobé dans les phalanges de martyrs que faisait la persécution de Maximin, toujours sous l'inspiration de Dieu, il s'orienta vers une troisième solitude et se fixa sur le mont Colzim, à une journée de la Mer Rouge. Il y passerait les cinquante ans qu'il lui restait encore à vivre, et cette fois ermite dans le sens le plus rigoureux du terme, car il interdirait à ses disciples d'établir leurs monastères à moins de vingt lieues de sa retraite.

Si étrange que paraisse cette vocation à nos mœurs contemporaines, même en notre temps elle peut susciter des émules, comme en témoigne la vie récente d'un Père de Foucauld. En tout cas, encore une fois, l'esprit qui s'en dégage ne nous est pas si complètement étranger. Et même il s'accorde avec les aspirations conscientes et inconscientes de notre temps.

L'élite religieuse éprouve plus qu'autrefois dans son ensemble la nécessité de périodes de silence, de recueillement, de réflexion : jamais on n'a vu se multiplier comme de nos jours les retraites fermées pour jeunes gens, jeunes filles, femmes, hommes, ouvriers, employés, écrivains. La foule croyante a le sentiment plus vif de la bienfaisance de l'étape chrétienne du dimanche qui plonge son âme dans un bain d'apaisement et de calme. Jamais au dernier siècle nos églises n'ont été remplies comme elles le sont aujourd'hui. La masse elle-même des indifférents éprouve à son insu le besoin d'échapper à la vie matérielle qui l'opprime ; et dans cette éclipse de certaines fêtes de quartier, dans ces campagnes contre le bruit, dans ces ruées périodiques vers le grand air, la montagne ou la mer, entre un certain instinct de conservation d'une spiritualité qui s'ignore.

L'exemple de l'homme reste actuel... mais surtout sa doctrine.

II. — *Le maître de bonheur*

Nous l'avons vu, le grand ermite avait dû défendre pied à pied sa solitude. Tant d'hommes étaient venus se mettre sous sa conduite qu'il avait fallu construire des monastères. S. Antoine ermite porte aussi le titre de Patriarche des religieux.

Mais quelles autres leçons que celles d'une austérité effrayante pouvait bien donner à ses disciples un moine si sévère à lui-même ? Il était mort au monde, à tant de lieues des cités habitées ; il jeûnait chaque jour au pain et à l'eau, quand il n'allait pas jusqu'à se contenter de nourriture une ou deux fois la semaine ; il couchait à même le sol, sur la terre ou le rocher, dans sa grotte ou sa cellule étroite parfois comme un cercueil. Si nous relisions ses conseils à ses disciples, nos contemporains ne se récrieraient-ils pas avec les disciples de Notre-Seigneur : « *Durus est hic sermo et quis potest eum audire.* Cette parole est dure et qui peut l'entendre » ? (Jo., VI, 81).

M. f., les héros de la sainteté sont souvent les plus indulgents à notre faiblesse. Ils n'ignorent pas que les hommes n'ont pas tous la même vocation. Et surtout, ils ont assez reçu le centuple promis dès ce monde pour parler des joies de la vertu avec l'accent qui convainc et entraîne.

Un jour que l'ermite s'entretenait avec ses religieux, il voulut avoir leur opinion sur la vertu qu'ils jugeaient plus nécessaire. Les uns penchaient pour la solitude, d'autres pour la pénitence, d'autres encore pour la miséricorde. « C'est la discrétion, leur réplique S. Antoine, la discrétion, guide et maîtresse de toutes les autres vertus et sans laquelle la vie spirituelle est aveugle, confuse et en désordre. » Il rejoignait l'enseignement de S. Paul qui écrivait : « *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* » (Rom., XII, 3). Et quand je relis les quelques maximes de vie que ses historiens nous ont conservées, je ne m'étonne pas d'y rencontrer des paroles comme celles-ci : « La vertu n'est pas si difficile qu'il semble. Les meilleures armes pour vaincre l'ennemi sont l'allégresse et la joie de l'âme qui a toujours la présence de Dieu dans le cœur... Ici-bas celui qui achète paie le juste prix de la marchandise au vendeur, mais le royaume des cieux est à bon marché, il se donne pour beaucoup moins qu'il ne vaut, car tous les travaux et toutes les douleurs de cette vie (quand elle durerait quatre-vingt-dix ou cent ans) ne sont que pour un temps et le bonheur qui en est la récompense est sans fin... » Toujours la même note encourageante, toujours le bon sourire de l'ascète qui a éprouvé que le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger.

Et certes, si la vie chrétienne est une vie de renoncement, de combat, de glaive : *Non veni pacem mittere sed gladium* (Math., X, 34), il serait inhumain, antiévangélique, contraire à l'esprit de l'Eglise et à l'expérience des âmes de ne montrer de cette vie que le côté austère.

Ce serait inhumain. S'il y a en nous des tendances mauvaises que contrarie le programme de la vie chrétienne, il est aussi en nous de nobles aspirations qui nous soulèvent, à certaines heures, de notre terre à terre ou de nos marécages. Et pour ces aspirations, l'idéal de la vie chrétienne, c'est l'échappée, la clairière, la trouée sur le ciel où elles peuvent enfin se dilater à l'aise.

Ce serait antiévangélique. L'Evangile s'ouvre, se poursuit, se ferme sur des visions de paix, de bonheur et de joie. « Paix sur terre aux hommes de bonne volonté ! » ont chanté dans le ciel de Bethléem les anges de Noël ; le Messie a inauguré la prédication de sa vie publique non pas par une série d'impératifs catégoriques : « Faites ceci... Ne faites pas cela..., » mais par une litanie de béatitudes : « Bienheureux les purs ! Bienheureux les doux ! Bienheureux les pacifiques ! *Beati... !*